

ARCHIVES – Asnières à Censier

Interviews

Numéro 3 / janvier 2014

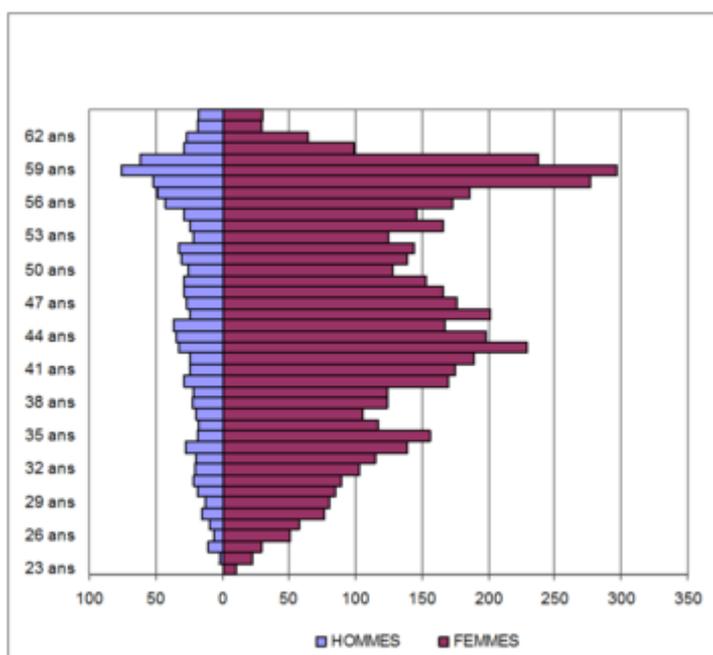
Raymond Nicodème, doyen de l'inspection générale d'allemand sur le paquebot éducatif français



« Il faut du temps. Les idées, elles sont lancées et elles ont besoin de faire leur chemin. Avant qu'elles ne soient reprises par d'autres que nous, il faut les ressasser. Dans notre métier, on ne peut que persuader et essayer de convaincre. Mais il ne faut certainement pas renoncer.

On ne bouge pas facilement un système éducatif scolaire, qui est un immense paquebot ou une immense éponge. Tantôt on enfonce un doigt, tantôt on met de l'eau, mais pour faire bouger la forme de l'éponge, il faut d'autres moyens.

Raymond Nicodème: "Le temps fait beaucoup à l'ouvrage" (08/01/2014)



Pyramide des âges des professeurs dans le primaire et le secondaire

Une pédagogie pionnière. Il y a beaucoup d'efforts qui sont faits, les enseignants d'allemand actuels ont beaucoup plus que n'importe quels autres enseignants d'autres disciplines le sentiment de devoir changer et travailler pour maintenir l'attractivité de leur langue. La pédagogie de l'allemand, les efforts didactiques de la discipline sont pionniers par rapport à beaucoup d'autres langues, et ce depuis le milieu des années 90.

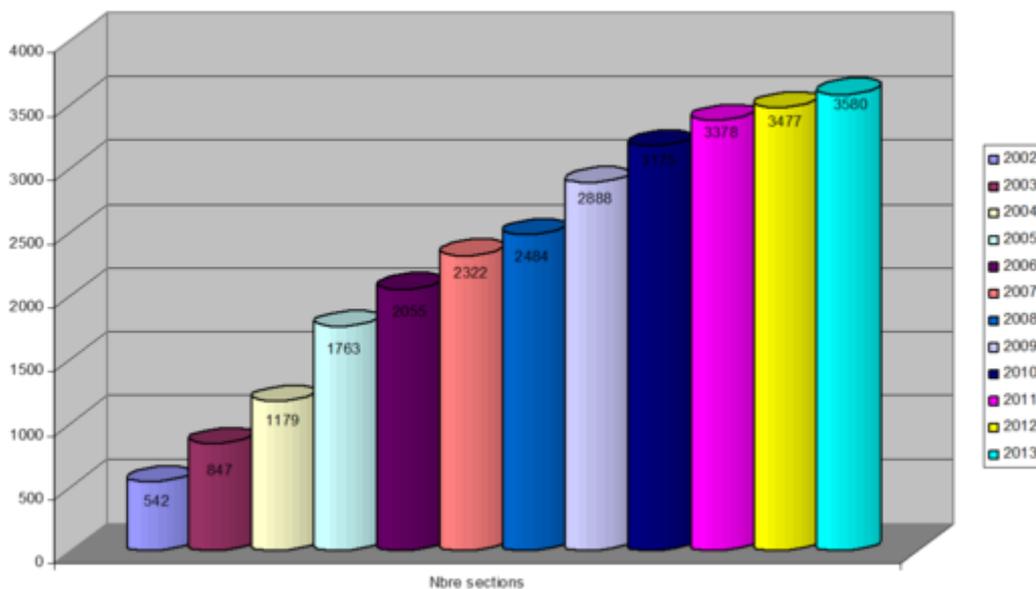
Malgré une pyramide des âges peu

favorable, notre discipline a connu des évolutions majeures, par exemple avec la pédagogie du bilingue, l'AbiBac ou les certifications. Ce sont des dispositifs que l'allemand a mis en place et que les autres langues ont ensuite enviés et

copiés. Il y a eu l'AbiBac et seulement plus tard le BachiBac (espagnol) et l'EsaBac (italien). Il y a d'abord eu la certification par le biais du DSD1 avec l'Allemagne, et seulement plus tard les anglicistes et hispanistes ont voulu s'y mettre.

Un système qui évolue, même s'il y a encore des résistances. Il y a toujours eu une volonté de mettre l'oral au premier plan : la nature sonore du langage comme moteur de l'apprentissage. Mais organiser des épreuves orales au baccalauréat n'est pas si facile à mettre en place sur l'ensemble du système éducatif, qui concerne des milliers d'élèves, surtout quand on couple cela avec l'unicité républicaine du baccalauréat. Pour faire passer une épreuve orale à tous les élèves de terminale de la nation, il aurait fallu soit mobiliser tous les enseignants de langue jusqu'au 30 juillet, soit faire passer les épreuves de langues dès le mois de mai. Cela n'est pas possible. C'est donc une épreuve écrite qui a été conçue pour le bac, avec une compréhension de l'écrit et une expression écrite, et une épreuve de compréhension de l'oral et d'expression orale dans l'établissement, où les élèves sont évalués par les enseignants de leur lycée.

Ce n'est pas sans obstacle que nous sommes arrivés à cette « révolution copernicienne » dans la conception du baccalauréat. Mais ces épreuves orales (dans le cadre de l'établissement) sont pour moi une immense avancée et cela correspond à ce qu'a toujours été notre pédagogie depuis le début des années 90.



Nombre de sections bilangues allemand/anglais entre 2002 et 2013

Les classes bilangues. En 2004-2005, le dispositif des bilangues a été mis en place dans l'académie de Strasbourg, car l'allemand y était la seule langue enseignée à l'école primaire. Pour donner raison aux familles qui demandaient légitimement que leurs enfants apprennent l'anglais, on leur a proposé d'avancer la seconde langue à la 6ème. Jusqu'en 2004, c'était donc un phénomène alsacien, puis il a été étendu à l'ensemble des académies pour répondre à la baisse continue des effectifs d'allemand : une perte entre 10 000 et 50 000 élèves par an.

Pour y remédier, il y a eu les accords de Sarrebruck de mai 2004 entre les gouvernements français et allemand. Ces accords fixent des objectifs chiffrés et désignent des dispositifs susceptibles – s'ils étaient développés – de soutenir l'allemand en France et le français en Allemagne.

Deux des moyens phares ont été les sections bilangues et AbiBac. L'ensemble des recteurs de toutes les académies de France et des « Kultusminister » des Länder se sont alors engagés sur cette voie.

Ainsi, il y a eu un développement volontariste des sections bilingues qui a répondu à une attente très forte des familles qui voyaient dans cet enseignement simultané de l'allemand et de l'anglais une voie intéressante pour le parcours scolaire de leurs enfants.

Ces sections bilingues, qui ont ensuite été étendues à d'autres langues, ont connu, depuis leur création, un développement exponentiel et ont contribué à redynamiser l'enseignement de l'allemand. La baisse des effectifs a alors été enrayerée puis stabilisée grâce aux accords de Sarrebruck.

Les effets pervers des classes bilingues. Cet effet bilingue a ou a eu des effets pervers, c'était inévitable. Dans le premier degré, pour qui la diversité des langues a toujours été un problème, les enseignants pensaient le plus souvent qu'une langue suffisait, l'anglais. Mais proposer à côté de cela l'allemand ou l'espagnol posait des problèmes d'organisation importants. D'autant plus qu'il faut que les élèves puissent continuer au collège la langue commencée. Il faut que plusieurs écoles élémentaires d'un même secteur offrent l'allemand, pour qu'il soit possible au collège d'ouvrir une 6ème avec l'allemand en LV1. L'existence des bilingues a en quelque sorte libéré le premier degré de toute obligation à maintenir coûte que coûte une diversification d'enseignements des langues.

Il y a un deuxième effet pervers : pourquoi offrir l'allemand en LV2 en 4ème alors qu'on l'a déjà offert en LV2 dès la 6ème avec les classes bilingues. Pour certains établissements c'est un problème budgétaire. Cela a aussi causé un effritement au niveau des LV2, quand les effectifs ne sont pas suffisants, il faut au moins une quinzaine d'élèves.

A mon sens, il y aurait peut-être même un troisième effet pervers : quel est le centre de gravité linguistique des élèves des sections bilingues ? On peut penser que bon nombre de ces élèves qui sont maintenant en première ou deuxième année de licence se sentent plus linguistes ou anglicistes que germanistes à part entière et se tourneraient donc plus vers une licence LEA que LLCE. C'est une hypothèse sur la perception que ces élèves ont d'eux mêmes.

Un vivier à conforter. En 2014, il existera encore deux concours du CAPES, « l'exceptionnel » et le « rénové ». Deux modes de concours qui concernent le même vivier. Au mois de juillet, ce sont plus de 640 postes qui vont être proposés pour le seul CAPES : Parviendrons-nous à pourvoir tous les postes ?

Cette question interroge d'abord l'attractivité du métier d'enseignant, avant l'attractivité de la langue. Le déficit d'attractivité, qu'avaient aussi connu les autres disciplines comme l'anglais, les mathématiques et le français, est en train de se réduire avec la réintroduction d'une formation (avec la création des ESPE). Les inscriptions en allemand s'en sont d'ailleurs ressenties (560 inscrits en 2013, 814 en 2014) et cela est dû à un regain d'attractivité pour le métier d'enseignant, autant que pour l'allemand en particulier.

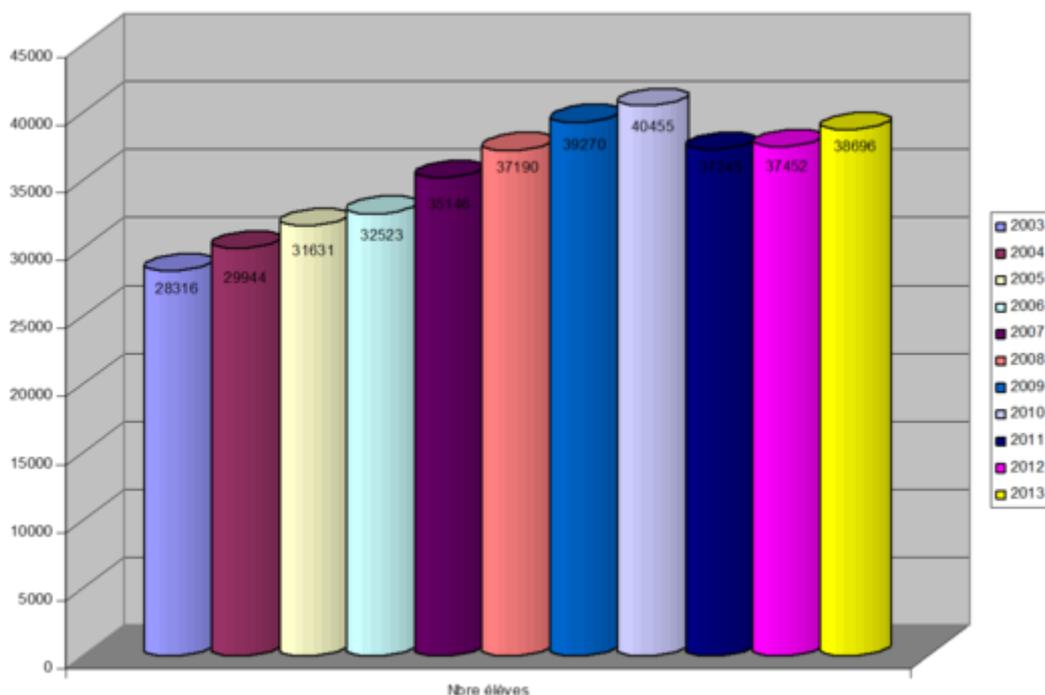
En tout état de cause, l'allemand est une discipline qui recrute, et le vivier d'étudiants et de candidats germanistes doit donc être renforcé. Les besoins en professeurs d'allemand sont importants. Si tous les postes ne sont pas pourvus, ce sont les élèves qui voudront faire de l'allemand qui n'auront pas d'enseignants.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014 Exc	2014 renové
Agreg Ext et int	59	59	70	85	100		105
Capes Ext	106	125	175 (174)	230 (184)	270 (196)	340 Soit	300 640
Capes Réservé					35		50
Capes int	/	15	18	25	27		28
Total	180	199	268 (267)	340 (294)	439 (365)	340 Soit	468 808

Evolution du nombre de postes au CAPES et à l'agrégation

Les sections AbiBac et européennes. La section européenne n'apporte qu'une mention, c'est un ornement du baccalauréat, elle ne donne aucun droit à faire des études à l'étranger. Ces dernières années, les sections européennes ont perdu de leur aura au profit d'autres dispositifs plus attractifs auprès des élèves, comme les sections internationales, l'AbiBac pour l'allemand.

Il y a la question de savoir si la section AbiBac ne tend pas à remplacer la section européenne, mais ce n'est pas le cas.



Evolution des effectifs en section européenne de langue allemande

L'AbiBac. Installer une section spécifique AbiBac en France dès le collège est difficile et sans doute inutile. Pour alimenter un lycée en France, il faut environ une vingtaine de collèges. Cela voudrait dire qu'il faudrait choisir plusieurs collèges dans le secteur de recrutement d'un lycée, pour y installer les prémisses de ce qui serait la section AbiBac du lycée.

En fait, ce sont les sections européennes de collège qui jouent majoritairement ce rôle de préparation à l'enseignement en Abibac

Il y a toujours le risque, à éviter, que l'allemand devienne trop élitiste. Certes les dispositifs tels que l'AbiBac sont des dispositifs qui concernent en principe les meilleurs linguistes, mais on peut aussi entrer en section Abibac avec un niveau simplement moyen : l'engagement des enseignants et un travail soutenu avec une dizaine d'heures d'allemand par semaine permettent le plus souvent d'atteindre l'objectif de la double délivrance du baccalauréat et de l'Abitur : 96% de réussite moyenne depuis la création du dispositif.

Procédures pour ouvrir une section AbiBac. Il faut d'abord trouver un chef d'établissement qui sera porteur du projet. Ensuite, il faut ouvrir dans l'établissement un poste spécifique qui pourrait être pourvu au niveau académique ou national. Et il faut bien sûr trouver l'enseignant qui soit en mesure d'enseigner en allemand sa discipline, dans l'immense majorité des cas l'histoire et la géographie. C'est un dispositif assez complexe. De plus, la création d'une section AbiBac doit être validée par la commission des experts franco-allemands, c'est-à-dire aussi par la République Fédérale. Il faut donc un projet solide, qui ait fait l'objet de validations par les deux partenaires sur tous les points du dossier. Cette commission propose aussi à l'établissement retenu un partenaire en Allemagne.

Ces procédures sont sans aucun doute exigeantes, mais chaque année, ce sont pourtant de nouvelles sections qui ouvrent. Nous avons actuellement 76 sections, et ce sur l'ensemble du territoire. Un signe de plus que l'allemand se porte désormais beaucoup mieux. »

jco, aum, gap (08.01.2014).